



Soutenez Piment Rouge !

"Piment Rouge" touche un lectorat toujours plus large dans notre ville, notre région et même au-delà. Pour continuer à grandir, nous avons besoin de ton soutien. Merci d'adresser ton chèque à l'ordre de « Association des élus communistes Rennais » et de l'envoyer à l'adresse suivante : 6 cours des Alliés – 35000 Rennes.



Liberté de manifester

Dans un communiqué envoyé à la presse le 20 juin, Éric Berroche a qualifié la menace d'interdiction de la manifestation parisienne contre la loi Travail de « remise en cause de nos libertés fondamentales » et de « fragilisation de la démocratie ».

« Nous ne l'acceptons pas » a-t-il déclaré au nom des élus communistes.

« Il n'est pas davantage acceptable d'assimiler les syndicats et les citoyens mobilisés depuis des semaines à des délinquants. » En cohérence avec ses propos des semaines passées, il a par ailleurs qualifié les casseurs de « militants du chaos et du mépris des syndicats [qui] doivent être poursuivis et traduits devant la justice. »



Égalité Femmes/Hommes. Égalité des temps

La présentation du rapport annuel sur l'égalité Femmes/Hommes a souligné le rôle important joué par le Bureau des Temps en la matière.

Pour Katja Krüger : « La double journée étant une réalité pour un grand nombre de salariées, un travail ambitieux doit être mené pour faire reculer ces inégalités insidieuses que sont les inégalités temporelles. »

Dans cet objectif, le Bureau des Temps a mené une vaste enquête sur le temps de travail (horaires, déplacement, garde des enfants...) chez les salariés de la ville, de Rennes Métropole et du CCAS, pour mieux connaître la réalité de nos employés.

Des mesures de télétravail en interne ont également été expérimentées.

Au conseil municipal du 27 juin, nous avons voté :

- ✓ Le compte administratif et le compte de gestion 2015,
- ✓ La Charte de la démocratie Locale (présentation du bilan annuel),
- ✓ L'avant-projet définitif pour la construction d'un équipement de quartier en centre-ville,
- ✓ Une convention d'acquisition de terrains militaires dans le secteur du boulevard de Guines pour la construction de logements,
- ✓ Une subvention de 64 000 € pour 28 projets dans les quartiers populaires de notre ville,
- ✓ La seconde Opération d'Amélioration de l'Habitat dans le centre ancien,
- ✓ La redistribution des repas non consommés dans la restauration municipale vers les associations caritatives.